

Vous désirez devenir experte aux examens du CFC d'esthéticienne ?

Que devez-vous faire comme démarches ?



1. Contrôler le pré-requis :

- CFC d'esthéticienne + 2 années d'expérience pratique, avant de commencer la procédure d'inscription.
- Etre membre de l'ASEPIB

2. Procédure d'inscription aux cours d'experte aux examens :

- Contacter notre association pour indiquer votre intérêt à devenir experte
- Si vous correspondez au profil et aux attentes, nous transmettrons votre requête au canton. Le canton constitue un dossier et vous renvoi un formulaire à remplir.
- Attendre la réponse du canton.
- Une fois l'accord du canton qui valide votre engagement reçu, vous pouvez vous inscrire au cours de base <https://www.hefp.swiss/cours-de-base>

En option :

Passer l'évaluation de 1ère année est un plus pour exercer aux examens finaux. Nous vous recommandons vivement de vous inscrire aux évaluations intermédiaires de pratique avant d'exercer en temps qu'expertes aux examens finaux.

Vous désirez nous contacter à ce sujet ?

Appelez-nous au 026 322 02 64. Nous vous mettons en contact avec la personne responsable des experts aux examens.